



Saint-Vincent-sur-Jabron



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Saint-Vincent-sur-Jabron et le CEEP Un partenariat pour la conservation d'espaces naturels

Saint-Vincent-sur-Jabron (04) – 13 janvier 2011

**La commune de Saint-Vincent-sur-Jabron et le CEEP s'associent et signent une convention-cadre le 19 janvier 2011 pour contribuer ensemble à la connaissance, à la préservation et à la valorisation des richesses du patrimoine naturel local.**

Consciente des richesses de son patrimoine naturel, la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, située à 20 km au sud-ouest de Sisteron dans les Alpes-de-Haute-Provence, souhaite engager sur son territoire une dynamique autour de la connaissance, la protection et la valorisation de son patrimoine naturel. Le CEEP (Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence / Alpes du Sud), acteur reconnu dans la gestion d'espaces naturels en région PACA, accompagnera la commune dans cette démarche.

#### **Objectifs de la convention**

##### **- Connaissance et assistance/conseil**

Le CEEP contribuera à l'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel de la commune en réalisant ou faisant réaliser des inventaires de la faune, de la flore, des habitats naturels ou du patrimoine géologique. La commune de Saint-Vincent-sur-Jabron prendra en compte les informations recueillies par le CEEP et les intégrera dans ses projets d'aménagement, en particulier dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme.

##### **- Protection des espaces naturels remarquables**

Sur la base des connaissances du patrimoine naturel communal, le CEEP identifiera les sites à fort enjeu sur lesquels des mesures de protection spécifique pourront être engagées.

##### **- Gestion conservatoire**

Sur les sites acquis ou sous convention à fort enjeu, le CEEP réalisera des études plus approfondies du patrimoine naturel et des activités humaines. Ces études conduiront à l'élaboration d'un « plan de gestion » (document qui définit les enjeux écologiques, les usages et les actions à mettre en œuvre) en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (propriétaires, ayants-droits, usagers, commune).

---

**Le CEEP (Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence / Alpes du Sud)** est un des 29 Conservatoires d'espaces naturels de France. Créé en 1975 sous statut associatif à but non lucratif, il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Le CEEP a pour objectif la conservation des espèces et des espaces naturels remarquables de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son action s'articule autour de trois axes majeurs : protection et gestion de sites naturels, expertise scientifique et technique, information et sensibilisation du public.

**Pour toute demande d'interviews ou de renseignements, contactez :**

- CEEP - Irène Nzakou, chargée de communication - 04 42 26 74 31 ou 07 86 40 91 20  
[irene.nzakou@ceep.asso.fr](mailto:irene.nzakou@ceep.asso.fr) , [www.ceep.asso.fr](http://www.ceep.asso.fr)
- Mairie Saint-Vincent-sur-Jabron - Mireille Irvoas, adjointe au maire – 06 50 84 33 99